



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 4 février 2019

**LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE**

**Message de condoléances du Haut-commissaire de la République,  
à la famille de Mme Lucette HUCK**



J'exprime avec émotion mes sincères condoléances et ma compassion à la famille de Madame Lucette HUCK.

Il est des personnes que l'on ne voudrait jamais voir s'éteindre, tant leur engagement, leur courage, leurs convictions et leurs actes les placent au-dessus des autres. Madame Lucette HUCK était de **ces êtres rares qui, dans l'effacement personnel permanent, ne donnent de grandeur qu'à ce qu'elles font et non à ce qu'elles sont.**

Après avoir démontré un comportement valeureux et au mépris de tous les risques au sein des Forces de la France Libre, elle fut ensuite engagée volontaire pendant la guerre d'Indochine.

Depuis 1951, date de son arrivée à Tahiti, Madame Lucette HUCK a donné sa fougue, son courage, son sens de l'organisation et son abnégation au service des Polynésiens et des réseaux associatifs qui les servent.

Nous rendons hommage à la mémoire de cette dame à la générosité et à la détermination exemplaires qui honorent d'abord sa famille mais aussi toute la Polynésie et les Polynésiens qui n'oublieront pas ce qu'elle leur a donné.

**René BIDAL**

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)